panneau rond - protection obligatoire de la vue et de l'ouïe

Référence : A4800053

DESCRIPTION :

Panneau officiel "protection obligatoire de la vue et de l'ouïe"

Existe en PVC avec adhésif ou en Vinyle souple autocollant.

Disponible en plusieurs dimensions .

Facile et rapide à poser.

Ce pictogramme permet d'indiquer les zones où il faut obligatoirement une protection aux niveau des yeux et des oreilles .

INFORMATION PRODUIT

Panneau officiel "protection obligatoire de la vue et de l'ouïe"

Existe en PVC avec adhésif ou en Vinyle souple autocollant.

Disponible en plusieurs dimensions .

Facile et rapide à poser.

Ce pictogramme permet d'indiquer les zones où il faut obligatoirement une protection aux niveau des yeux et des oreilles .

Caractéristiques :

- Fixation : Adhésif
- Matériau : PVC ou vinyle adhésif
- Réflexion : Non-réfléchissant
- Se colle en extérieur ou intérieur, pour la version PVC et intérieur pour le vinyle

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4800053 Matériau - Vinyle souple autocollant, Diamètre (en mm) - 100

Réf. A5000053 Matériau - Vinyle souple autocollant, Diamètre (en mm) - 200

Réf. A5200053 Matériau - Vinyle souple autocollant, Diamètre (en mm) - 315

Réf. A5400053 Matériau - PVC, Diamètre (en mm) - 100

Réf. A5600053 Matériau - PVC, Diamètre (en mm) - 200

Réf. A5800053 Matériau - PVC, Diamètre (en mm) - 315